



## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU HAUT-JORAT – AIEHJ

---

Villars-Mendraz, le 26 septembre 2019

Aux Municipalités des communes  
membres de l'AIEHJ

### Communication du Comité de direction de l'AIEHJ aux communes membres

Madame, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

En référence aux communiqués diffusés par les différents canaux d'information sur la présence de Chlorothalonil dans l'eau potable, le Comité de direction de l'AIEHJ vous informe des dispositions entreprises.

Des analyses sur la qualité de l'eau distribuée par l'AIEHJ se font régulièrement. Dès que le Comité de direction a eu connaissance de résultats d'analyses présentant un dépassement des teneurs autorisées en Chlorothalonil, il a pris toutes les mesures afin de se mettre en conformité et de livrer de l'eau respectant les exigences légales.

Ces mesures ont consisté à déterminer et à détourner les sources présentant des valeurs trop importantes en Chlorothalonil dans le but qu'elles n'alimentent plus le réseau d'eau potable de l'AIEHJ.

Actuellement, l'approvisionnement de toutes les communes membres de l'AIEHJ répond aux normes de qualité en vigueur à ce jour.

A l'avenir, de nouvelles analyses seront effectuées sur le réseau afin de s'assurer que l'eau livrée aux communes réponde aux exigences légales. En cas de nouveaux dépassements, les dispositions nécessaires seront prises immédiatement.

Le Président du Comité de direction se tient volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

François Cornu

La Secrétaire

Véronique Curchod

Copies : OFCO, 1066 Epalinges – Service de l'eau, 1002 Lausanne